

Après les annonces du ministre, toutes les dotations doivent immédiatement être revues et augmentées !

Dans les départements, les personnels font face à une crise sanitaire sans précédent en assurant la «continuité pédagogique» chronophage et déréglementée, en accueillant pour certains les enfants de soignants (le plus souvent sans protection, sans réel suivi médical ni dépistage malgré les demandes portées par la FNEC FP-FO).

Pendant ce temps, le ministre, les recteurs et les IA-DASEN entendent poursuivre la tenue des CTA (comités techniques académiques), des CTSD (comités techniques spéciaux départementaux) pour décider des ouvertures et fermetures de postes.

Même si, dans le meilleur des cas, ces instances étaient convoquées sous forme de visio-conférences, comment des débats contradictoires pourraient-ils avoir lieu dans ce cadre ? Comment les organisations syndicales pourraient-elles porter les revendications des personnels ?

Dans l'Education nationale, un nouveau coup de hache dans les effectifs est prévu à la rentrée 2020

Dans le second degré, le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter depuis 2010. 440 postes en moins sont pourtant prévus à la rentrée 2020.

Dans le premier degré qui constitue soi-disant la priorité gouvernementale, on constate un effondrement des créations de postes : 440 postes seront créés en 2020 (dédiés aux dédoublements des grandes sections, CP et CE1 en REP et REP+) contre 2325 en 2019 et 3680 en 2018 ! 14 académies perdent des postes.

400 postes d'administratifs ont été supprimés en 2019. Le ministre n'annonce aucune suppression de postes mais des redéploiements de moyens au nom des «contraintes spécifiques des académies».

Alors que les moyens manquent partout, les CTSD seraient inévitablement marqués par une vague de fermetures et de suppressions de postes. Et il faudrait l'accepter ?

Pour la FNEC FP-FO, les choses ne peuvent pas continuer ainsi.

La logique des économies budgétaires et des suppressions de poste a conduit à ce que les hôpitaux ne puissent faire face à l'afflux de malades. Après avoir largement contribué avec son gouvernement, dans la continuité des gouvernements précédents, à fermer les postes et les lits dans les hôpitaux, le Président de la République a lui-même reconnu que, dans le contexte actuel, il fallait « changer de logiciel ».

Le ministre de l'Education nationale a, pour sa part, déclaré le vendredi 27 mars dans une interview télévisée qu'étant donné les circonstances actuelles « nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes », « il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire » et qu'il fallait « reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain ».

Pour la FNEC FP-FO, cela nécessite l'arrêt immédiat des suppressions de postes et la création des postes nécessaires (enseignants, personnels administratifs, infirmières, médecins, assistantes sociales, CPE, Psyen, agents de laboratoire, chefs d'établissement...).

.../...

Des premiers reculs

Dans les départements, des demandes de report et d'annulation de toutes les fermetures ont été effectuées par la FNEC FP-FO, le plus souvent dans un cadre intersyndical. Dans de nombreux départements, les IA-DASEN ont convenu que compte-tenu de la situation et des annonces ministérielles, il fallait tout revoir.

Dans l'Académie de Toulouse, le Recteur a annoncé lors du CTA du lundi 30 mars :

- ▶ Il n'y aura pas de fermeture dans le premier degré de classes dans les communes rurales (moins de 5000 habitants) si les maires les refusent
- ▶ Une enveloppe budgétaire complémentaire doit arriver dans la semaine
- ▶ Les CTSD et CDEN sont reportés au 7 ou 8 avril

Pour la FNEC FP-FO, il est clair que ni sur la forme, ni sur le fond, les CTSD ne peuvent se tenir actuellement dans des conditions acceptables. Tout doit être remis sur la table !

Pour la FNEC FP-FO, aucune suppression de poste ne peut avoir lieu dans la situation que nous vivons, avec ou sans l'accord des collectivités territoriales.

La FNEC FP-FO propose aux autres fédérations de l'Education nationale d'intervenir ensemble au ministère en ce sens.

La FNEC FP-FO intervient sans relâche et portera, en toute indépendance, les revendications établis par les personnels.

Montreuil le 31 mars 2020